



Draft 26 Août, 2010

Mécanisme de Fonds Compétitifs Pour La Recherche Agricole

Appel à Notes Conceptuelles de Projets (NCP)

Titre de l'appel

Recherche et Développement sur les Politiques, Marchés et Commerce

But de l'appel

Mise en œuvre d'actions pour atteindre la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest et du Centre- Attributions clés du Pilier IV du PDDAA (CAADP)

1. Numéro d'identification de l'appel à proposition: CW/CGS/04/PCN/PMT/01/2010

2. Date de publication: 1^{er} septembre 2010

3. Montant total disponible pour cet appel: 900 000 US\$ (le budget maximum pour un projet ne doit pas dépasser 300 000 US\$)

4. Durée du projet: 3 ans

5. Soumission des NCP : L'échéance pour la soumission des NCP est le 30 septembre 2010 à 17H00 GMT. Les NCP reçues après cette date ne seront pas prises en compte pour évaluation.

Les originaux des NCP dûment signés avec le cachet officiel devront être envoyés par poste, coursier, courrier express ou par e-mail au Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD à l'adresse ci-après:

Le Directeur des Programmes, CORAF/WECARD,
7 Avenue Bourguiba, BP 48 Dakar RP, Sénégal
E-mail: secoraf@coraf.org;
Site Web: www.coraf.org
Téléphone: +221 33 869 96 18

Les notes conceptuelles envoyées par fax ne seront pas traitées.

6. Date de la notification des décisions résultant du processus d'évaluation: 30 novembre 2010, à l'endroit du coordonnateur de projet de chaque NCP.

7. Langues de soumission : Les NCP pourraient être rédigées en Français ou en Anglais.

8. Description de l'appel

8.1. Principaux thèmes de recherche

En vue de contribuer à l'objectif qui vise à améliorer durablement la productivité, la compétitivité et les marchés agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre, cet appel à NCP cherche à mobiliser les forces, expertise et ressources requises pour mettre en œuvre des actions de recherche sur trois thèmes prioritaires de recherche suivants, issus (a) d'une large concertation avec les acteurs clés durant le processus d'élaboration des plans stratégiques et opérationnel du CORAF/WECARD, et (b) de la conduite d'étude de base dont les résultats ont été validés par les partenaires évoluant dans les domaines de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, de la gestion des ressources naturelles et des culture vivrières. Ces thèmes sont respectivement:

1. **Améliorer la performance et l'accès au marché des produits agricoles pour accroître le revenu des petits producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre**
2. **Connaitre les impacts économiques et sociaux des politiques et programme de gestion de ressources à différents niveaux d'exécution**
3. **Promouvoir l'utilisation des intrants agricoles par les petits producteurs en vue d'accroître la productivité et les revenus agricoles**

8.2. Objet de l'appel à NCP

L'appel à NCP est focalisé sur les trois sous thèmes suivants, dont un pour chaque thème mentionné ci-dessus, qui ont été classés comme premières priorités par les acteurs :

- **Mieux connaitre le fonctionnement et le potentiel du marché des produits animaux, halieutiques et aquacoles (sous le Thème 1)**
- **Evaluer les impacts économiques et sociaux des politiques et programme de gestion de ressources naturelles à différents niveaux (sous le Thème 2)**
- **Améliorer l'utilisation des intrants agricoles (sous le Thème 3)**

L'appel est fondé sur la nécessité de renforcer la connaissance sur le fonctionnement et le potentiel des marchés, sur les politiques, les institutions et réglementations dans les sous-régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre, en vue d'accroître les effets positifs des technologies et des politiques sur le bien être des populations. En effet, la portée de la demande accrue pour les produits agricoles (intrants et extrants) exige une meilleure compréhension du fonctionnement et de la performance des marchés afin d'atténuer ou de lever certaines contraintes pouvant compromettre la satisfaction de cette demande. Aborder adéquatement ces contraintes suppose de prendre en considération l'ensemble de la chaîne de valeur.

En outre, le renforcement des capacités des acteurs et la gestion des connaissances sont nécessaires pour créer les conditions favorables au développement, à la dissémination et à l'adoption des technologies et innovations générées mais aussi à l'élaboration des options stratégiques de prise de décisions-politiques relatives aux marchés. L'identification et l'élaboration d'options politiques devront s'inscrire dans le cadre du nouveau paradigme de la recherche agricole intégrée pour le développement (RAIPD)¹ qui requiert l'implication de tous les acteurs concernés à travers les plateformes d'innovation et d'adoption des technologies.

C'est dans cette perspective que le présent appel à proposition de NCP sur la recherche et le développement sur les Politiques, Marchés et Commerce est lancé

Les propositions devront porter sur au moins un des sous thèmes suivants et pour chaque sous thème, les NCP devront répondre à plusieurs ou toutes les questions correspondantes, de manière intégrées:

Sous thème de recherche 1: Mieux connaitre le fonctionnement et le potentiel du marché des produits animaux, halieutiques et aquacoles

- Quelles options stratégiques de prise de décisions politiques élaborées pour un meilleur fonctionnement du marché des produits ciblés ?

¹ www.ICRA-edu.org/objects/anglolearn/IAR4D_concept_paper.pdf

- Quels outils d'analyse mettre en place pour mieux connaître et améliorer les potentiels du marché des produits ciblés?
- Quels outils d'analyse des opportunités et de gestion des risques mettre en place pour favoriser l'insertion des petits producteurs au marché des produits ciblés ?
- Comment améliorer le niveau de connaissance et d'utilisation des standards/normes de qualité requise pour les produits animaux en vue d'accroître leur compétitivité?

Sous thème de recherche 2: Evaluer les impacts économiques et sociaux des politiques et programme de gestion de ressources naturelles à différents niveaux

- Quelles options stratégiques élaborer pour une meilleure gestion des ressources naturelles
- Quels mécanismes mettre en œuvre pour une meilleure contribution des produits forestiers non ligneux au bien être des petits producteurs.

Sous thème de recherche 3 : Améliorer l'utilisation des intrants agricoles

- Comment renforcer les capacités des organisations de producteurs dans la production et la commercialisation des semences améliorées et autres intrants agricoles ?
- Comment promouvoir la création d'entreprises de semences et autres d'intrants agricoles dans les zones rurales ?
- Quelles options politiques pour favoriser le commerce des semences et autres intrants en Afrique de l'Ouest et du Centre ?

8.3. Approche

A noter qu'une NCP doit adresser un seul sous thème

Les postulants devront organiser leurs propositions autour des scénarios suivants qui nécessitent des interventions plus efficaces afin de générer des résultats et des impacts à long terme par rapport à la productivité des petits exploitants:

- d'une chaîne de valeur spécifique ;
- d'un agro-écosystème spécifique ;
- d'un « point chaud » en rapport avec la sécurité alimentaire ou la lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- d'une politique ou institution à fort impact ;
- d'un problème ou d'une opportunité identifiés par les partenaires au développement ;
- des plateformes d'innovations existantes.

Toutes les propositions devront inclure les principes de l'IAR4D dans la conception et la mise en œuvre de la recherche proposée.

En outre, elles devraient chercher, en plus du développement du cadre logique traditionnel, à mettre en évidence les voies et moyens pour l'adoption des innovations générées et leur impact sur les conditions de vie des petits producteurs, tout en reconnaissant que ces résultats ne peuvent être atteints dans le délai initial de 3 ans du projet.

La proposition devra consacrer environ 30% du budget total pour le processus de détermination des voies et moyens pour atteindre l'impact par l'équipe de mise en œuvre du projet et les principaux bénéficiaires, en insistant sur les réseaux d'acteurs nécessaires à la réalisation de l'impact, la nécessité de documenter les leçons apprises et de rendre compte aux bailleurs, et d'établir un cadre de recherche pour examiner le processus critique de changement que le projet vise à initier et maintenir (Douthwaite *et al.*, 2008)².

² Douthwaite *et al.*, 2008. Participatory Impact Pathway Analysis : A practical method for project planning and evaluation (<http://cigar.ilac.v1779.nc>).

9. Eligibilité

Les principaux critères suivants devront être respectés pour la conformité et l'éligibilité des soumissions pour le processus d'évaluation compétitive.

9.1. Critère général et administratif

La recherche devra être réalisée dans au moins trois des pays de la sous-région du CORAF/WECARD.

Il est attendu des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de la sous-région qu'ils coordonnent les projets et travaillent en partenariat avec les organisations de recherche pour le développement, incluant les centres d'excellence (bases-centres), les centres du système CGIAR, présents ou non dans la région CORAF/WECARD, et les centres de recherche avancés. Le partenariat avec les Institutions de formation agricole/élevage, spécialement les Universités, Facultés ou Lycées agricoles, dans les consortia du projet est fortement encouragé en vue de répondre aux besoins de renforcement des capacités des acteurs.

La NCP devra respecter le format et le contenu spécifiés dans le Manuel des procédures de Gestion des Fonds Compétitifs du CORAF/WECARD [Annexe A], incluant entre autres :

- Une lettre d'intention/engagement des partenaires ;
- Un cadre logique, qui ne devrait pas être très détaillé ;
- Les grandes lignes du budget.

L'institut ou l'organisation porteuse du projet devra soumettre un profil organisationnel [Annexe B] et sera jugé sur sa capacité et son expérience dans la mise en œuvre du travail proposé.

9.2. Critère financier

Les dépenses devront être liées aux coûts directs de la recherche et les coûts indirects ne devront pas dépasser 10% du budget du projet.

Le budget total ne devra pas être supérieur au montant plafond spécifié dans l'Appel à Notes conceptuelles de Projet.

Le budget devra être clairement présenté et le montant justifié selon les activités planifiées dans la proposition technique.

Le budget devra indiquer le montant sollicité auprès du CORAF/WECARD et le montant de la contribution des auteurs partenaires/acteurs.

Après l'acceptation des Notes conceptuelles de projet, les équipes de projet seront invitées à développer une proposition de projet plus détaillée. Dans certains cas, il pourrait être demandé à ce que des Notes conceptuelles de projet soient combinées pour le développement de propositions de projet détaillées.

10. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères et sous-critères ci-après:

- Pertinence: contexte général et justification, objectifs global et spécifique ;
- Qualité scientifique et technique: état des connaissances, description des activités du projet, résultats attendus, groupes cibles et méthodologie ;
- Impact potentiel déterminé à travers des voies et moyens pour atteindre l'impact: social, économique, environnemental et aspects genre;
- Plan d'exécution technique: cadre logique et chronogramme (diagramme de Gantt) ;
- Equipe de mise en œuvre : expérience professionnelle et technique et compétence de l'équipe, publication dans le domaine du projet, mécanisme de partenariat ;
- Budget : contribution des partenaires, utilisation des fonds sollicités auprès du CORAF/WECARD.

11. Autre information pertinente

Il est recommandé aux candidats de visiter le site Web (www.coraf.org) et de se référer au Manuel de procédure de gestion des fonds compétitifs du CORAF/WECARD pour plus de détails en vue de préparer adéquatement leurs NCPs.

Annexe A: Note Conceptuelle de projet

CORAF/WECARD Référence:	Référence unique attribuée par le CORAF/WECARD
----------------------------	---

NOTE: Les Détails du Contact dans cette section sont soumis sur une feuille séparée

Coordonnateur du projet	Ceci est la personne qui a la responsabilité globale de la candidature devant le CORAF/WECARD et la mise en œuvre du projet.
Adresse	Détails du contact du Coordinateur du projet
Téléphone	
Fax	
e-mail	
Collaborateurs	Organisations collaboratrices avec lesquelles des protocoles d'accord ont été signés. Une lettre d'intention, qui montre que les collaborateurs ont une part active dans la proposition, devra être incluse dans la Proposition de Note Conceptuelle

Ces sections suivantes sont soumises sur des feuilles séparées de celles des **Détails du Contact**

Titre du Projet	Le candidat devra fournir un titre concis et précis, qui décrit le contenu de la recherche
Domaine de priorité du CORAF/WECARD	Il s'agit du domaine spécifique abordé par le projet. A noter que les propositions qui n'abordent pas les questions définies par l'Appel à propositions du CORAF/WECARD ne seront pas traitées.
Questions transversales et fonctions de base du CORAF/WECARD	Lesquelles des questions transversales et des fonctions de base du CORAF/WECARD sont abordées en particulier dans la Proposition de Note Conceptuelle
Localisation du projet	Les pays concernés par le projet proposé – un minimum de 3 pays est requis pour le projet. Seules les Notes conceptuelles de projet qui satisfont à ce critère seront traitées.
Coût Total du Projet	Le budget total requis pour conduire le projet à terme. Le CORAF/WECARD a indiqué dans l'appel à propositions la limite maximale ou minimale du budget
Durée du Projet	Combien de temps va durer le projet? La période maximale est de trois (3) ans.
Date de soumission de la Note conceptuelle de projet	La date à laquelle la Note conceptuelle a été acheminée au Secrétariat du CORAF/WECARD
Objectif Spécifique du Projet [Environ 400 mots]	
Quelle est la justification du projet proposé? L' <i>objectif spécifique</i> est l'impact ou le changement que le projet compte atteindre à partir de la réalisation des Résultats, en considérant certaines Hypothèses. Il est en outre résumé dans le cadre logique. C'est la raison du projet et il devra aborder une contrainte identifiée pour le développement du sous-secteur de l'élevage dans la sous-région. Il devra répondre à une demande et s'inscrire dans les priorités régionales définies par l'Appel à propositions et du Plan Stratégique du CORAF/WECARD. Les informations sur le contexte devront inclure une description de l'importance de(s) la contrainte(s) que le projet cherche à résoudre et un très bref résumé d'un quelconque travail déjà réalisé dans ce domaine.	
Résultats attendus du Project [Environ 300 mots]	
Quels seront les Résultats du travail? C'est ce que le projet va produire. Ils sont les termes de référence du projet. Ils sont les conditions nécessaires et suffisantes, avec les Hypothèses formulées, pour la réalisation de l'Objectif Spécifique. Ils devront être mesurables, et délivrables endéans le temps imparti au projet. Ils devront refléter les aspects des Résultats identifiés par le CORAF/WECARD dans son Plans Stratégique [voir Chapitre 7, page 61] lesquels couvrent la génération de technologies (au sens large), la recherche sur les politiques, le renforcement de capacités et la gestion de connaissances. Ils peuvent être vus comme, par exemple, des manuels, des produits audio-visuels, des produits animaux, des infrastructures, du marketing ou système d'information, des	

options politiques, du changement institutionnel, des technologies et innovations. Les voies de promotion des organisations cibles et des bénéficiaires seront identifiées si elles s'avèrent appropriées. Les Organisations cibles sont des groupes formels ou informels qui prendront part aux Résultats du travail proposé et s'engagent dans le processus d'accroissement des effectifs des utilisateurs des connaissances, des technologies et des méthodologies.

Activités de Recherche et Développement [Environ 300 mots]

Comment le projet sera exécuté? Un sommaire des études, enquêtes, expérimentations et *Activités* qui seront conçus et exécutés en vue de délivrer les Résultats du projet. Chaque *Activité* ou groupe d'*Activités* devra être associé à chacun des *Résultats* du projet, les *Activités* définissant la stratégie pour produire le *Résultat*.

Les méthodologies holistiques utilisant de nouvelles approches et combinaisons d'acteurs de façon novatrice sont encouragées.

Groupes cibles et Bénéficiaires

Qui sont les principaux groupes cibles et les bénéficiaires du travail proposé ? Les *groupes cibles* sont ceux qui sont étroitement impliqués dans la mise en œuvre du projet alors que les *bénéficiaires* sont au-delà des limites immédiates du projet. Tous ces 2 groupes d'acteurs bénéficieront de gains sociaux, économiques ou des avantages environnementaux provenant de la technologie, de la méthodologie ou du transfert de connaissances permis par la recherche qui sera menée ; les groupes cibles immédiatement and les bénéficiaires après la dissémination des *Résultats* du projet. Ils devront être identifiés à l'intérieur, par exemple, du ménage, de la communauté villageoise ou de la communauté régionale/nationale.

Suppositions critiques

Expliquer particulièrement les suppositions critiques à chaque niveau du cadre logique. Les suppositions importantes sont des conditions externes ou sont des facteurs pour lesquels le projet n'a pas de contrôle direct ou complet, mais desquels dépendent la réalisation des *Résultats* l'atteinte des objectifs. Pour plus d'information, voir Chapitre 2, page 14 sur l'élaboration du cadre logique.

Budget récapitulatif

Le budget récapitulatif devra prendre en compte l'inflation anticipée, et se maintenir à un minimum conséquent pour la réalisation des *produits* du projet.

1,2 <i>Activités</i> proposées	An 1	An 2	An 3	Total
Activité 1		Pour les projets méthodologiques une estimation des dépenses basées sur les <i>activités projetées</i> est requise pour les années suivant l'An 1		
Activité 2				
Activité ...n				
³ Frais généraux				
³ Imprévus				
TOTAUX				

¹ Les taux pour les voyages et la subsistance devront s'aligner sur les normes institutionnelles des organisations impliquées dans la proposition. Des documents certifiés prouvant que les lesdits taux sont officiels devront accompagner la Note conceptuelle de projet. Ceux-ci devront se situer à un niveau minimum conséquent avec la réalisation des Résultats décrits dans la Note conceptuelle de projet.

² Une justification entière pour l'acquisition d'équipement sera requise dans la proposition de projet.

³ Le montant total des *Frais généraux* et des *Imprévus* ne devra pas dépasser 15%, et devra, dans les tous

cas, se situer à un niveau minimum réaliste. Au cas où les organisations du secteur privé doivent payer des taxes additionnelles, le Secrétariat du CORAF/WECARD devra être consulté.

Annexe B: Format pour les Profils Organisationnels

1. PROFIL ORGANISATIONAL – ONGs et Organisations Communautaires de base (OCB)

Les ONGs et les OCB qui désirent assurer la coordination/organisation leader ou porteuse d'une proposition devra compléter ce formulaire. Des informations supplémentaires pourront être consignées sur une feuille séparée et attachée à ce formulaire. Aucune des informations données ici ne seront divulguée sans votre consentement. Elles devront être transmises au même moment, mais séparées de la Note Conceptuelle de projet.

Nom de l'organisation	
Type d'organisation [locale, régionale, nationale]	
Détail des Contacts [adresse, téléphone, fax, e-mail]:	
Date d'enregistrement et numéro d'immatriculation	
Date de démarrage des activités de l'organisation:	
Système de comptabilité:	
Date du dernier renouvellement de l'enregistrement:	

Description du travail							
Type de travail	Région or zone	Ménages couverts / personne de contact			Période du travail	Fonds mobilisés	Source de financement
		Total	Femmes	Hommes			
Travaux passés							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Travaux en cours							
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée							
Si vous disposez de fonds propres, décrivez brièvement comment ils ont été générés							
Liste des objectifs majeurs de votre organisation mentionnés dans l'acte d'enregistrement de votre organisation.							
Comment avez-vous analysé la situation agricole/élevage et sociale de la zone ?							

Y a-t-il une Communauté ou autre qui a contribué à votre programme?
Expliquez brièvement quel type de relation/coordination votre Organisation entretient avec d'autres organisations?
Votre Organisation met-elle l'accent sur les questions du genre ? Si oui, à quel niveau (par exemple, au niveau du recrutement du personnel, des responsabilités du personnel, au niveau des bénéficiaires dans la participation/prise de décision/bénéfice provenant du programme) ?

Ressources humaines dans l'organisation			
Nom des personnes	Position dans l'organisation	Formation et qualification	Domaine et nombre d'années d'expérience
Des lignes supplémentaires peuvent être ajoutées pour donner des détails sur une feuille séparée			
PUBLICATIONS RECENTES [titres and références] par l'organisation and son personnel			

La taille des cases dans ce formulaire a été réduite pour les besoins de la présentation. Des copies dures ou électroniques des formulaires peuvent être obtenues auprès du Secrétariat du CORAF/WECARD. La version électronique peut aussi être téléchargée à partir du site Web du CORAF/WECARD

<http://www.coraf.org>